



Concevoir des écosystèmes favorables aux apprentissages à la maternelle

publié le 24/06/2016

Descriptif :

Ce document est le fruit de la réflexion de la commission "écologie développementale" du groupe maternelle 16.

Ce document est le fruit de la réflexion de la commission "écologie développementale" du groupe maternelle 16. Il met à jour les conditions de la mise en œuvre d'écosystèmes favorables aux apprentissages en PS et MS :

- un enseignant serein, attentif, confiant et bienveillant ;
- un enseignant qui pose des mots sur le monde et reformule les intentions langagières des enfants avec un parlé professionnel exemplaire ;
- un enseignant qui mêle des apprentissages incidents et formels ;
- un espace confortable, peu encombré et modulable ;
- des jouets combinables ;
- du matériel en exemplaires multiples ;
- un temps souple avec des règles d'organisation collectives ;
- de la liberté pour déambuler, observer, expérimenter et établir des accroches langagières ;
- la classe, l'école et les extérieurs prennent en compte le besoin de mouvement ;
- un accueil attentif et positif des parents.

Dans un deuxième temps, grâce à ces 10 critères, la commission a analysé quelques dispositifs observés dans des classes charentaises :

- les ateliers tournants systématiques ;
- les pôles d'attractivité ;
- les groupes de besoins ;
- un fonctionnement par cycle avec fusion de deux classes à certains moments ;
- une démarche d'inspiration Montessori ;
- la démarche de projet.

Enfin, le document fait état de quelques problématiques du métier relatives à la mise en œuvre de ces écosystèmes :

- comment concevoir des espaces suffisamment complexes pour qu'ils soient porteurs d'apprentissages ?
- comment résoudre le dilemme égalité/équité de traitement ?
- comment mieux observer et mieux évaluer positivement ?
- comment organiser la classe pour que l'enseignant puisse investir davantage la posture de lâcher-prise ?
- ...

Document joint

 [Concevoir des écosystèmes favorables aux apprentissages de 2 à 4 ans](#) (PDF de 2.7 Mo)

Commission écologie développementale 16 - Compte rendu réunion du 18 mars 2016.